

Paris le 24/10/2025

Madame , Monsieur,

Nous soussignés, ESRA Paris représentée par la présente par madame Armelle Mahé, directrice de l'école attestons par la que le projet de court métrage documentaire intitulé « À portée d'Art », réalisé par Monsieur Jonas Bellaïche, ne fait pas partie de son parcours pédagogique.

Nous confirmons qu'il s'agit d'un projet personnel, mené à titre indépendant.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris le 24/10/2025

Madame Armelle Mahé, directrice de l'école

